



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 21 NOVEMBRE 2019

## CFDT : UN PRÉAVIS POUR UN APPEL D'URGENCE À LA NÉGOCIATION !

Ce matin, la CFDT était reçue par le secrétaire d'État chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari et le haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye, dans le cadre des concertations relatives au régime spécial de retraites des cheminots. La CFDT Cheminots s'est rendue à cette séance de concertation, car elle défend la négociation et est persuadée que des annonces doivent être faites aux cheminots avant le mouvement du 5 décembre.

Pour la CFDT, il n'est pas possible d'attendre que le mouvement social se mette en place pour faire des annonces. Cette stratégie est **une prime à la conflictualité permanente**. C'est exactement inverse de ce que défend la CFDT : la résolution des problèmes par la **négociation**. Des réponses immédiates doivent être apportées. Lors de cette réunion, la CFDT a rappelé **l'urgence à apporter des réponses aux cheminots**. Le contexte social que connaît le Groupe public ferroviaire est en extrême tension. Les rapports du COR et de la Cour des comptes ont mis sur la place **un grand nombre d'éléments à charge contre les cheminots**, alimentant le « *cheminots bashing* » et contribuant à attiser les tensions. La CFDT Cheminots, en accord total avec sa Confédération, a rappelé son attachement à **une réforme systémique**, qui permette d'apporter des améliorations en matière de pénibilité, d'égalité entre les femmes et les hommes et de prise en compte des carrières longues. La CFDT a rappelé **ses huit revendications concernant les cheminots d'aujourd'hui – statutaires et contractuels –, ainsi que pour ceux de demain**. La CFDT demande que l'ensemble du personnel affilié au régime spécial de retraites, embauché avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, bénéficie de la garantie de tous les droits et règles actuelles de ce régime.

### UN DÉSACCORD STRATÉGIQUE DE FOND

Le secrétaire d'État aux Transports et le haut commissaire aux retraites **n'ont pas apporté de réponses à cette revendication précise de la CFDT**.

La décision a été renvoyée au Premier ministre, notamment dans le cadre des rencontres avec les confédérations, qui **auront lieu en début de semaine prochaine**. Pour la CFDT, cette position ne répond pas à l'urgence de la situation. Elle renvoie à **une position du gouvernement qui favorise le conflit** et ne mise pas sur la négociation.

### UN PRÉAVIS POUR POUSSER LA NÉGOCIATION

Face à l'absence de réponse, **la CFDT a donc décidé de poser un préavis**. Par cette démarche d'alarme sociale, **la CFDT Cheminots entend donner une dernière chance à la négociation**. La CFDT est prête à négocier. **Il appartient au gouvernement de s'investir totalement dans cette démarche** pour prouver que le dialogue social fonctionne et que le choix du conflit est bien le pire. En poussant la négociation par cette démarche, **la CFDT réaffirme l'importance du dialogue et appelle à offrir une alternative aux va-t-en-guerre du gouvernement**, qui veut passer par le conflit ou des organisations syndicales qui appellent au conflit avant de négocier. ●

**Il est de la responsabilité collective de tout faire pour que les usagers ne soient pas pénalisés et que les conséquences économiques d'un tel mouvement soient évitées. Les jours à venir vont être déterminants. La CFDT est prête à négocier pour que des solutions soient apportées et que le conflit soit évité ! Dans le cas contraire, la CFDT saura prendre ses responsabilités.**

